

**Direction Départementale
 des Territoires et de la Mer
 du Var**
 Service Environnement Forêt

imprimé
 n° 1

PERIODE DU 1er FEVRIER AU 31 MARS

DECLARATION D'INCINERATION EN FORET OU A MOINS DE 200 METRES

(il est rappelé que le brûlage des déchets verts est interdit)

Je soussigné _____
 demeurant à _____

Déclare (cocher la case utile) :

dans les conditions suivantes :

<input type="checkbox"/> Brûler des végétaux coupés	DATE : (30 jours maximum)
<input type="checkbox"/> Brûler des végétaux sur pied	COMMUNE : LIEUX-DITS :

Je m'engage à (cocher obligatoirement toutes les cases) :

INCINERATION DE VEGETAUX COUPES	INCINERATION DE VEGETAUX SUR PIEDS
ne procéder à l'incinération de végétaux secs qu'en l'absence de vent et d'épisode de pollution de l'air, entre 8h et 16h30	ne procéder à l'incinération qu'en l'absence de vent et d'épisode de pollution de l'air, entre 8h et 16h30
ne pas faire de tas sous l'aplomb des arbres	ne pas incinérer plus de 2000 mètres carrés d'un seul tenant
constituer des tas qui ne dépassent pas 2 mètres de diamètre et 1 mètre de hauteur	procéder par bandes successives
ceinturer les tas par une bande de sécurité débroussaillée et ratisée de 5 mètres minimum	ceinturer le périmètre de l'opération par une bande de sécurité débroussaillée et ratisée de 5 mètres minimum
surveiller en permanence par du personnel en nombre suffisant équipé de moyens permettant d'en assurer le contrôle et l'extinction à tout moment; (à préciser) : _____ _____	surveiller en permanence par du personnel en nombre suffisant équipé de moyens permettant d'en assurer le contrôle et l'extinction à tout moment; (à préciser) : _____ _____
après l'incinération, éteindre soigneusement par noyage les cendres et résidus de manière à éviter toute reprise de combustion	après l'incinération, éteindre soigneusement par noyage les cendres et résidus de manière à éviter toute reprise de combustion
m'assurer de l'extinction complète des foyers	m'assurer de l'extinction complète des foyers
présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition lors de l'opération	présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition lors de l'opération

Les agents assermentés de la force publique peuvent suspendre à tout moment cette opération dès qu'une de ces consignes de sécurité n'est pas respectée.

Fait à _____, le _____
 (Signature)

VISA DU MAIRE DE _____

le _____

NB : Imprimé à remplir en 2 exemplaires par le demandeur et à déposer **au moins 10 jours avant la date prévue** à la Mairie du lieu de l'opération.

Destinataires :

- Intéressé
- Mairie

**Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
du Var**
Service Environnement Forêt

**Imprimé
n° 2**

PERIODE DU 1er JUIN AU 30 SEPTEMBRE

DEMANDE D'AUTORISATION D'EMPLOI DU FEU EN FORET OU A MOINS DE 200 METRES
(il est rappelé que le brûlage des déchets verts est interdit)

Je soussigné _____
demeurant _____

Déclare (cocher la case utile) : _____ dans les conditions suivantes :

<input type="checkbox"/> Faire un feu destiné à la cuisson	DATE :
<input type="checkbox"/> Faire un feu d'artifice	COMMUNE : LIEU(X)-DIT(S) :

Je m'engage à (cocher obligatoirement toutes les cases) :

<input type="checkbox"/> ne procéder à l'opération que sur un terrain débroussaillé conformément à la réglementation en vigueur
<input type="checkbox"/> ne procéder à l'opération qu'en l'absence de vent
<input type="checkbox"/> ceinturer l'emplacement sur lequel sera allumé le foyer d'une bande de sécurité débroussaillée et ratissée de 5 mètres minimum
<input type="checkbox"/> surveiller le foyer en permanence par du personnel en nombre suffisant équipé de moyens permettant d'en assurer le contrôle et l'extinction à tout moment; (à préciser) : _____ _____
<input type="checkbox"/> après l'opération, éteindre soigneusement par noyage les cendres et résidus de manière à éviter toute reprise de combustion
<input type="checkbox"/> m'assurer de l'extinction complète du foyer
<input type="checkbox"/> présenter immédiatement cette autorisation à toute réquisition lors de l'opération

Les agents assermentés de la force publique peuvent suspendre à tout moment cette opération dès qu'une de ces consignes de sécurité n'est pas respectée.

Fait à _____, le _____
(Signature)

AUTORISATION DU MAIRE

M. _____, Maire de la Ville de _____
autorise M. _____, à _____
le _____ au(x) _____ lieu(x)-dit(s) _____

aux conditions de sécurité supplémentaires suivantes : (si nécessaire)

Fait à _____, le _____
(Signature)

NB : Imprimé à remplir en 2 exemplaires par le demandeur et à déposer **au moins 10 jours avant la date prévue** à la Mairie du lieu de l'opération.

Destinataires :

- Intéressé
- Mairie

**Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
du Var**
Service Environnement Forêt

**Imprimé
n° 3**

PERIODE DU 1er JUIN AU 30 SEPTEMBRE

DEMANDE D'AUTORISATION D'EMPLOI DU FEU EN FORET OU A MOINS DE 200 METRES
(il est rappelé que le brûlage des déchets verts est interdit)

Je soussigné _____
demeurant à _____

Joindre justificatif de la profession (copie affiliation à l'AMEXA)

Déclare (cocher la case utile) :

dans les conditions suivantes :

<input type="checkbox"/>	Écobuage des plantes à bulbes	DATE :
		COMMUNE :
		LIEU(X)-DIT(S) :

Je m'engage à (cocher obligatoirement toutes les cases) :

<input type="checkbox"/>	1	ne procéder à l'opération que de jour et en l'absence de vent et d'épisode de pollution de l'air
<input type="checkbox"/>	2	ne pas incinérer plus de 2000 mètres carrés d'un seul tenant
<input type="checkbox"/>	3	ceinturer le périmètre de l'opération par une bande de sécurité débroussaillée et ratissée de 5 mètres minimum
<input type="checkbox"/>	4	surveiller le foyer en permanence par du personnel en nombre suffisant équipé de moyens permettant d'en assurer le contrôle et l'extinction à tout moment; (à préciser) :
<input type="checkbox"/>	5	après l'opération, éteindre soigneusement par noyage les cendres et résidus de manière à éviter toute reprise de combustion
<input type="checkbox"/>	6	m'assurer de l'extinction complète des foyers
<input type="checkbox"/>	7	terminer l'opération avant 10 heures du matin
<input type="checkbox"/>	8	présenter immédiatement cette autorisation à toute réquisition lors de l'opération

Les agents assermentés de la force publique peuvent suspendre à tout moment cette opération dès qu'une de ces consignes de sécurité n'est pas respectée.

Fait à _____, le _____
(Signature)

AUTORISATION DU MAIRE

M. _____, Maire de la Ville de _____
autorise M. _____, à _____
le _____ au(x) _____ lieu(x)-dit(s) _____

Fait à _____, le _____
(Signature)

NB : Imprimé à remplir en 2 exemplaires par le demandeur et à déposer **au moins 10 jours avant la date prévue** à la Mairie du lieu de l'opération.

Destinataires :
- Intéressé
- Mairie

**Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
du Var**
Service Environnement Forêt

imprimé
n° 4

PERIODE DU 1^{er} JUIN AU 30 SEPTEMBRE

**DEROGATION PEFECTORALE D'EMPLOI DU FEU EN FORET OU A MOINS DE 200 METRES
POUR TRAVAUX D'INTERET GENERAL**

(il est rappelé que le brûlage des déchets verts est interdit)

NATURE DE L'OPERATION	COMMUNE : Adresse ou lieu-dit :
(à préciser)	

Je soussigné _____
demeurant à _____
Téléphone n° : _____ Fax n° : _____

Demande une dérogation à l'emploi du feu dans les conditions suivantes :

DATE :
LIEU(X)-DIT(S) :

Si elle m'est accordée, je m'engage à respecter les conditions qui me seront imposées par la décision de dérogation et à présenter immédiatement cette dernière à toute réquisition.

Fait à _____, le _____
(Signature)

NB. A remplir par le demandeur en 2 exemplaires, à transmettre au Maire de la Commune du lieu de l'opération **au moins 3 semaines avant la date prévue**, qui les fera parvenir à la **D.D.T.M.** du Var - Service Environnement et Forêt - 399 Avenue Paul Arène - 83300 DRAGUIGNAN

AVIS DU MAIRE	AVIS DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS
FAVORABLE	FAVORABLE
DEFAVORABLE	DEFAVORABLE
A _____, le _____	A _____, le _____
N° FAX Corps Local :	N° FAX Corps Local :
N.B. A remplir par le Maire de la Commune du lieu de l'opération et à transmettre à la D.D.S.I.S. en 2 ex	N.B. A remplir par la D.D.S.I.S. et à transmettre à la D.D.T.M service environnement forêt - DRAGUIGNAN.